

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030482 – AFR 57/009/2003

Informations complémentaires sur l'AU 179/03 (AFR 57/006/2003 du 20 juin 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION

TOGO Dimas Dzikodo (h), rédacteur en chef de l'*Événement*
Philippe Evegno (h), directeur de l'*Événement*
Colombo Kpakpabia (h), journaliste au *Nouvel Écho*

Londres, le 24 juillet 2003

Philippe Evegno et Colombo Kpakpabia ont été libérés le 23 juillet, après avoir été mis hors de cause la veille par un tribunal de Lomé, la capitale. Dimas Dzikodo a été condamné à une amende d'environ 500 000 francs CFA (760 000 euros environ) pour « tentative de diffusion de fausses nouvelles ». Il a été libéré le 24 juillet après avoir payé cette amende.

Colombo Kpakpabia et Dimas Dzikodo ont confirmé devant le tribunal qu'ils avaient été torturés au cours des premiers jours de leur détention provisoire. L'un des journalistes a déclaré à Amnesty International qu'il tenait à remercier du fond du cœur tous ceux qui avaient contribué à leur libération et qui leur avaient permis d'échapper au pire.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*